

ADHESION SAISON 2017-2018

Email: judo.st.priest@gmail.com

Web: <http://judo-club-saint-priest.fr>

Téléphone: 0678771875

Gymnase François Arnaud

10, av Pierre Mendès France, 69800 Saint-Priest



Judo club de St Priest

Respect - Honneur - Maîtrise de soi - Courage

1 x Photo

(Uniquement pour

Le feuillet 1)

NOM :		PRENOM :	
DATE NAISSANCE :		SEXE :	<input type="radio"/> Masculin / <input type="radio"/> Féminin
ADRESSE :			
CODE POSTAL :		VILLE :	
Téléphone n°1 :		Email n°1:	
Téléphone n°2 :		Email n°2:	

DROIT A L'IMAGE

J'autorise le judo-club de Saint-Priest à diffuser des photos prises lors des activités au sein du club ou en compétition sur son site internet, par affichage au judo-club. OUI NON

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera fait sauf blessure sur le tatami ayant entraîné un arrêt supérieur à 3 mois, certificat médical à l'appui, Ce remboursement se fera sous forme d'avoir personnalisé à utiliser dans la saison qui suit la date de l'accident. Seule la part "prestation" est concernée, hors licence et cotisation Club. Le calcul sera fait au prorata du temps d'absence.

COTISATION ANNUELLE (Cadre réservé à la gestion – ne pas remplir)

JUDO et/ou JUJITSU ADULTES – Tarifs incluant la licence FFJDA	225€	
DIVERS : Passeport Judo, tee-shirt club, écusson club		
Réduction :		
TOTAL		

Note : Le tarif vaut pour 1 cours Judo ou Jujitsu. Le 2eme cours est accessible gratuitement.

Cadre Réserve à la gestion: Formulaire de licence

Certificat médical

Règlement

Nom, Prénom :

déclare avoir lu et accepté les conditions d'inscription ainsi que le règlement joint.

Date :

Signature :

ADHESION SAISON 2017-2018

Email: judo.st.priest@gmail.com

Web: <http://judo-club-saint-priest.fr>

Téléphone: 0678771875

Gymnase François Arnaud

10, av Pierre Mendès France, 69800 Saint-Priest



Judo club de St Priest

Respect - Honneur - Maîtrise de soi - Courage

1 x Photo

(Uniquement pour

Le feuillet 1)

REGLEMENT (document à lire)

CONDITIONS D'ACCES AU TATAMIS

Nous rappelons **que l'accès au tatami sera interdit aux inscrits n'ayant pas de certificat médical** à partir du mois d'octobre (après le(s) cour(s) d'essai(s) sauf cas exceptionnels négociés au préalable avec les responsables de l'association du judo club de Saint-Priest).

Le certificat médical doit porter les mentions : « Apte à la pratique du judo y compris en compétition ».

Selon la nouvelle réglementation les certifications peuvent être faites pour 3 ans. Donc pour un renouvellement de licence remplir le questionnaire de sante (cerfa15699*01) puis selon résultat l' « attestation QS sport »

ABSENCES PONCTUELLES ET PROLONGEES

Si vous devez partir du cours prématurément ou être absent d'une manière ponctuelle pour diverses raisons, elle doit être signalée au préalable au professeur ou à défaut à un responsable du judo club de Saint-Priest.

Toutes les absences prolongées (plus de 2 séances) ou abandon des cours doivent être signalés et confirmés à un responsable du judo club de Saint-Priest par oral, mail, ou courrier.

TENUE & HYGIENE

Le judo se pratique avec le port d'un **judogi (kimono de judo) exclusivement de couleur blanche**.

Le judo-club de Saint-Priest propose à la vente des judogis neufs ou d'occasion (en fonction du stock disponible).

Le judogi se porte torse-nu pour les garçons (le port d'un tee-shirt en dessous du judogi est accepté uniquement l'hiver), et se porte avec un tee-shirt ou brassière pour les filles. Le tee-shirt en compétition doit être obligatoirement de couleur blanche pour les filles. Le tee-shirt en compétition est interdit pour les garçons.

Le port de montre, bracelet(s), boucles d'oreilles, barrette à cheveux est interdit pendant la pratique du judo.

Le judo se pratique les pieds-nus. Les ongles des pieds et des mains doivent être coupés courts et propres.

En cas de verrues plantaires, une chaussette sera autorisée sur le(s) pied(s) porteur(s).

VESTIAIRES

Les vestiaires sont communs à toutes les disciplines et ils ne sont pas sécurisés. Nous conseillons aux inscrits **de ne rien laisser dans les vestiaires et de tout ramener au bord du tatami**. Veuillez garder les vestiaires toujours propres (poubelles à disposition). **Les pratiquants du judo ne doivent pas quitter les vestiaires les pieds-nus** pour accéder au tatami.

TOILETTES

Les toilettes sont dans le couloir et l'accès se fait avec toutes les autres disciplines. Il est interdit de s'y rendre pieds-nus. Il est vivement conseillé d'avoir une paire de tong, claquette, croque ou zori pour y accéder rapidement.

Pour éviter les verrues et infections, **les pratiquants du judo ne doivent pas quitter le tatami les pieds-nus**.

Il est très vivement conseillé **d'avoir une bouteille d'eau au bord du tatami** afin de ne pas se déplacer aux toilettes pour boire.

Nom, Prénom :

déclare avoir lu et accepté les conditions d'inscription ainsi que le règlement joint.

Date :

Signature :